



Centre de Formation Professionnelle des casinos

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 53377 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Slot Manager





Formation en présentiel

Qualifiante non certifiante

Formation non obligatoire (au sens de l'article L6321-2)

Sommaire

Objectif(s)	2
Publics et Prérequis	3
Durée	3
Méthodes Pédagogiques.....	3
Programme	5
Moyens Pédagogiques.....	6
Moyens d'encadrement:	9
Dispositifs de suivi.....	9
Dispositif d'appréciation des résultats	9

Objectif(s)

L'objectif d'une action de formation professionnelle correspond au but précis qu'elle se propose d'atteindre et vise une évolution des savoirs et des savoir-faire des bénéficiaires de l'action à partir de leurs connaissances, compétences, qualifications et besoins.

Slot Manager :

- ✓ Acquérir les connaissances techniques et fonctionnelles du Slot manager.

Compétences techniques et fonctionnelles à acquérir :

- Maitriser le fonctionnement des jeux automatiques
- Comprendre et maitriser les différents modes de fonctionnement
- Analyser et traiter le produit réel et produit de gestion
- Comprendre et reconstituer les progressifs - Hyperlinks et jackpots multisites
- Maitriser Danaé au quotidien
- Comprendre les relations entre Danaé et le slot
- Traiter les flux financiers
- Analyser les indicateurs aux machines à sous
- Identifier les besoins d'offre et demande
- Interpréter les indicateurs d'analyse
- Utiliser Panthéon paramétrage Héra
- Organiser les salles
- Paramétrer et organiser les mix
- Utiliser, interpréter les états officiels de fin de mois
- Appliquer les obligations réglementaires

Publics et Prérequis

- Être âgé de 18 ans,
- Posséder un casier judiciaire vierge et être inscrit sur les listes électorales ou appartenir à un pays membre de l'Union européenne.
- Maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit
- Formation initiale :
 - Sans niveau spécifique
- Publics concernés :
Membre du Comité de Direction Machine à Sous et Slot manager
- Connaissances préalable requises :
 - Expérience dans le secteur de 5 à 8 ans
 - Capacité : 4 stagiaires

Durée

L'action de formation sera d'une durée de 3 jours (21 heures) en présentiel.

Méthodes Pédagogiques

Une méthode pédagogique décrit le moyen pédagogique adopté par le formateur pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique.

Le CFPC distingue 4 méthodes pédagogiques :

- Passive, expositive ou magistrale.
- Démonstrative ou du modèle,
- Interrogative ou maïeutique,
- Active ou de découverte

Elles peuvent être pratiquées dans une séquence pédagogique, soit individualisée, soit en petits ou grands groupes avec ou sans la médiation d'outils pédagogiques.

1. Méthode passive, expositive ou magistrale :

Le formateur maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé : c'est le cours magistral

2. Méthode démonstrative ou du modèle :

Le formateur détermine un chemin pédagogique : il montre, fait faire ensuite et fait formuler le stagiaire pour évaluer le degré de compréhension.

Cette méthode suit l'enchaînement suivant :

- Montrer (démonstration),
- Faire faire (expérimentation)
- Faire dire (reformulation).

La stagiaire acquiert un savoir-faire par simple imitation.

3. Méthode interrogative ou maïeutique :

Le stagiaire est reconnu comme possédant des éléments de connaissance ou des représentations du contenu à acquérir. A l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet au stagiaire de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à ces éléments épars.

4. Méthode active ou de découverte :

Le formateur crée un scénario pédagogique avec du matériel qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement pour apprendre.

Il mobilise l'expérience personnelle du stagiaire pour apprécier la situation et résoudre le problème avec leurs moyens.

Le travail intra cognitif et le travail co-élaboratif entre pairs sont favorisés.

Cette méthode suit l'enchaînement suivant :

- Faire faire au stagiaire,
- Faire dire au stagiaire
- Le stagiaire reformule.

Programme :

Avant le présentiel :

Le CFPC analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ ou le financeur concerné (s) en effectuant une évaluation diagnostic du futur apprenant.

Le test de positionnement est effectué en amont de la formation. Il a pour objet de viser les acquis plus que les aptitudes. Le résultat de cette évaluation "diagnostic" nous donne des informations dans le but d'ajuster la formation aux différents profils des stagiaires. Il permet également de créer des groupes homogènes.

Pendant le présentiel :

Accueil des participants et présentation

Présentation du programme des 3 jours :

JOUR 1

- A- Fonctionnement des jeux automatiques
- B- Produit réel et produit de gestion
- C- Les progressifs - hyperlinks et jackpots multisites
- D- Danaé au quotidien
- E- Danaé et le slot
- F- Les flux financiers

JOUR 2

- G- Les indicateurs aux machines à sous
- H- Offre et demande
- I- Les indicateurs d'analyse
- J- Panthéon paramétrages divers Héra

JOUR 3

- K- Les salles
- L- Le mix
- M- La fin de mois
- N- Les obligations réglementaires

CONTENU

JOUR 1

A- Fonctionnement des jeux automatiques

1. Le taux de redistribution (Généralités)
2. Les éléments nécessaires au fonctionnement technique des MAS et JTE
3. Les compteurs obligatoires et leur rôle
4. Les différents modes de fonctionnement

B- Produit réel et produit de gestion

1. Le Produit Théorique
2. Le Produit réel
3. Le Produit de Gestion
4. Les écarts MAS (PR-PG)
5. Le mode FRANCE

C- Les progressifs - Hyperlinks et jackpots multisites

1. Progressif Vs Hyperlink
2. Reconstitution
3. Hidden
4. Mystery

D- Danaé au quotidien

1. Comptées - Rapport journalier – Progressifs
2. Produit de Gestion dans DANAE
3. Les registres au quotidien
4. Le mode FRANCE

E- Danaé et le slot

1. Correction de compteurs
2. Analyses des résultats

F- Les flux financiers

1. Aux Machines à Sous
2. La Caisse et le coffre : Fonctionnement (classique ou en caisse unique)
3. Paramétrage Caisses et Coffre

Dans HERA

1. Création des caisses
2. Création de kiosks ou caisses autonomes
3. Gestion de l'interface caissier

Dans GAEA

4. Création/modification/position d'une ligne de valeur dans un inventaire.
5. Gestion/création d'une dotation

JOUR 2

G- Les indicateurs aux machines à sous

1. Jeux : Généralités
2. Les cycles
3. La redistribution
4. Le Hit Frequency
5. Le Odd to Jackpot
6. La volatilité
7. Les Tables de paiement

H- Offre et demande

I- Les indicateurs d'analyse

1. Les bons indicateurs
2. La perte horaire
3. Le Taux d'occupation
4. Divers
5. Multijeux
6. Les configurations

J- Panthéon paramétrage Héra

1. Paramétrage des utilisateurs PANTHEON
2. Paramétrage des Campagnes PROMO
3. Paramétrage des Campagnes PLAYERS+

JOUR 3

K- Les salles

1. Agencement de la salle
2. Parcours client et confort
3. Banking Stratégie

L- Le mix

1. Préparation
2. Le Plan
3. Héra
 - a. MIX MAS
 - b. MIX JTE
 1. Création d'une table de jeu
 2. Création d'un nouveau jeu électronique
4. Les Déclarations Courses et jeux
 - a. Nouvelle MAS
 - b. Changement de Plan
 - c. Modification Offre de jeu
5. Le jour J

M- La fin de mois

N- Les obligations réglementaires

Moyens Pédagogiques

- Salle de formation spécifique
- Séquences de formation "intégrée" réalisées en situation d'exploitation du casino.
- Supports pédagogiques et techniques sous format papier et informatique

Moyens d'encadrement

Nom : PROST Vincent

Statut : Slot manager en poste au Casino de PORNIC

Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Exercer la mission de formateur en entreprise"

Dispositifs de suivi

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur,
- Questions orales ou écrites (QCM...),
- Mises en situation,
- Fiches d'évaluation,
- Compte rendu du formateur par module de formation.

Dispositif d'appréciation des résultats

Après le présentiel :

Une évaluation finale via des questionnaires en ligne est effectuée à la fin de la formation. L'évaluation finale vise à valider ou non l'acquisition des connaissances à l'issue du parcours de formation.

1. Les 3 niveaux de compétences retenus

Niveau	Compétences
A	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont acquises.
B	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence sont partiellement acquises.
C	Les connaissances nécessaires à la maîtrise de la compétence ne sont pas acquises.

2. Le nombre de points attribués par niveau

Niveau A = 4 points	Niveau B = 2 points	Niveau C = 1 point
---------------------	---------------------	--------------------

3. Niveau de compétence requis à partir des critères d'évaluation déterminés

Compétences	Niveau	Nombre de points
Maitriser le fonctionnement des jeux automatiques		
Comprendre et maitriser les différents modes de fonctionnement		
Analyser et traiter le produit réel et produit de gestion		
Comprendre et reconstituer les progressifs - Hyperlinks et jackpots multisites		
Maitriser Danaé au quotidien		

Comprendre les relations entre Danaé et le slot		
Traiter les flux financiers		
Analyser les indicateurs aux machines à sous		
Identifier les besoins d'offre et demande		
Interpréter les indicateurs d'analyse		
Utiliser Panthéon paramétrage Héra		
Organiser les salles		
Paramétrer et organiser les mix		
Utiliser, interpréter les états officiels de fin de mois		
Appliquer les obligations réglementaires		
Total		



Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

-  de **vous accueillir** et **vous accompagner** individuellement,
-  d'**évaluer vos besoins** spécifiques au regard d'une situation de handicap,
-  de **mettre en œuvre les adaptations** pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



Contactez le
RÉFÉRENT HANDICAP
de notre organisme

NOM DE L'ORGANISME :

CFPC

NOM DU RÉFÉRENT :

Thierry DESCORMIERS

TÉLÉPHONE :

06.07.91.12.25

MAIL :

tdescormiers@cfpc.fr



agefiph ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Centre de Formation Professionnelle des casinos

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°11 75 53377 75 auprès du préfet de région d'Ile de France